

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Total Énergies EP Gabon: 13 milliards de francs de bénéfices au 1er trimestre

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

TotalÉnergies EP Gabon a clôturé le 1er trimestre 2022 avec un chiffre d'affaires de 188 millions de dollars (M\$) (environ 115 milliards de francs), en hausse de 35 % par rapport au premier trimestre 2021. Le résultat net s'est, quant à lui, établi à 21 M\$ (environ 13 milliards de francs), contre une perte de -1 M\$ pour le premier trimestre 2021. Cette belle performance est due principalement à l'amélioration du prix de vente moyen sur le trimestre. En effet, au premier trimestre 2022, le prix moyen du Brent s'est établi à 102,20 dollars par baril (\$/b), en hausse de 67 % par rapport au premier trimestre 2021 (61,1 \$/b). Dans un contexte de prix favorable, le prix de vente moyen de la qualité de pétrole brut commercialisée par TotalÉnergie EP Gabon s'est élevé à 97,4 \$/b, en hausse de 79 % par rapport au premier trimestre 2021. La part de

production de pétrole brut liée aux participations de TotalÉnergie EP Gabon s'est élevée au premier trimestre 2022 à 16,5 kb/j, en baisse de 38 % par rapport au premier trimestre 2021.

Cette variation s'explique principalement par la cession des participations dans sept champs matures en mer (secteur non opéré de Grondin) réalisée le 7 décembre 2021 ; une avarie sur le câble électrique sous-marin alimentant les champs en mer d'Anguille et Torpille, survenue au mois de septembre 2021 et dont la réparation a été finalisée le 15 janvier 2022 ; une avarie sur le compresseur gaz du site d'Anguille survenue à la fin janvier 2022 et dont la réparation a été finalisée le 7 avril 2022. Laquelle a été partiellement compensée par une meilleure efficacité opérationnelle des productions opérées du champ de Torpille à la suite de l'arrêt quinquennal.



Photo: Aristide Moussavou/L'Union

Le siège de TotalEnergies EP Gabon à Libreville.

**MINISTERE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES**  
-----  
**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE  
MERE-ENFANT FONDATION JEANNNE EBORI**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**

Date de lancement	: 16 juin 2022
Appel d'offres	: N°003/MSAS/CHUMEFJE-ALIMENTATION/2022
Nom du projet	: ALIMENTATION DES PATIENTS ET PERSONNEL D'ASTREINTE
Source de financement	: Etat gabonais et Fonds propres de l'hôpital, exercices 2023, 2024 et 2025.

**1. OBJET**

Le Centre Hospitalier Universitaire Mère-Enfant Fondation Jeanne Ebori (CHUMEFJE) lance un appel d'offres pour l'alimentation des patients et du personnel d'astreinte.

**2. ALLOTISSEMENT**

Le présent appel d'offres est réparti en un (1) lot unique.

**3. PARTICIPATION**

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

**4. CRITERES DE QUALIFICATION**

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

**5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor public d'un montant non remboursable de deux cents mille (200 000) francs CFA.

Ce montant est de cent mille (100 000) francs CFA pour les PME disposant d'un agrément PME conformément à l'arrêté n° 032.21/MER/MBCP fixant le barème des frais de passation des marchés publics. Ce paiement se fera sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP).

**6. CRITERES D'EVALUATION**

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

**7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION**

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 15 juillet 2022 à 10 heures 00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant HT de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq (5) ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

**8. OUVERTURE DES PLIS**

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **15 juillet 2022 à 11 heures 00** à l'Amphithéâtre du CHU Mère-Enfant Fondation Jeanne Ebori.

Le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire Mère-Enfant Fondation Jeanne Ebori (CHUMEFJE)  
  
 Pr. Jean-Baptiste MEYE

Le Directeur Général des Marchés Publics  
  
 Eugène Pénafor WINKSA DYAME